

nomination directe d'un pape encore vivant ? Vous entendez bien : l'auteur soutient qu'un pape a le droit, non seulement de *désigner*, mais de *nommer* son successeur. Et le plus fort, c'est que M. Sabatier le prouve et de telle façon qu'on est obligé de se rendre à ses raisons. J'aurais voulu, avant de signaler son curieux ouvrage, attendre que d'autres canonistes, non moins savants que lui, m'aient fourni des arguments pour atténuer son autorité. Mais voilà qu'au contraire ils commencent à renchérir sur sa propre thèse, et les historiens, qui se mettent de la partie, découvrent des faits nouveaux pour l'appuyer. Il faut donc croire que M. Sabatier ne s'est pas trop avancé en disant : « Si le pape, seul juge de l'opportunité, nommait un jour directement son successeur, si cet acte était accompli par le pape *vivant, notifié à tous, promulgué par une bulle, nous devrions sans nul doute nous incliner »*.

J.-C. B.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 24 mai 1901.

L'Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Louis-Zéphirin Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, décédé ce soir en son palais épiscopal, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, ptre, *chancelier*

AUX PRIÈRES

Mgr Louis-Zéphirin Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, décédé Saint-Hyacinthe.

Frère Maurus, des Frères de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, décédé en Belgique.

Sœur Cécile Mongenais, des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, décédée à Arthabaska, ville.

Sœur Pierre-Fourrier, née Justine Delisle, professe converse des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelag.

M. Joseph Champeau, notaire, décédé à Saint-Bruno.
